

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3878 - MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

HYDROCARBURES

Une nouvelle raffinerie attendue à Pointe-Noire

Le gouvernement congolais a signé hier avec la société chinoise, Beijing Fortune Dingheng Investment, une convention d'investissement pour la construction d'une nouvelle raffinerie dans la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire.

D'une capacité nominale de raffinage de 2,5 millions de tonnes par an, cette raffinerie entièrement financée sans contrepartie congolaise, vise à répondre à la demande en produits pétroliers finis au niveau local et sous-régional. Son entrée en exploitation est envisagée en 2023.

« L'objectif est de lancer l'industrie pétrochimique en vue de valoriser davantage les ZES, mais aussi diversifier l'économie congolaise », a déclaré le représentant de la société chinoise, Sen Shao, qui a signé la convention avec le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya.



Page 3

Les deux délégations échangeant les parapheurs

SYSTÈMES D'INFORMATION

L'UE apporte un soutien à la transformation numérique au Congo



Les officiels après le lancement de l'étude Adiac

Pour surmonter les défis structurels liés au développement de l'économie numérique au Congo, l'Union européenne (UE) s'est engagée, avec l'appui technique du groupement Deloitte et Tactis, à aider le pays à améliorer ses performances dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. A l'occasion du lancement des travaux d'étude de transformation numérique au Congo, la ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a indiqué que la mise en œuvre de ce projet financé par l'UE à hauteur de 400.000 euros permettra de corriger les défauts de coordination, de structuration, de cohérence et d'investissement dont souffre le pays.

Page 5

ASSISTANCE SOCIALE

Plus de dix mille ménages attendent des allocations d'urgence à Dolisie



La ministre des Affaires sociales remettant les listes des ménages aux administrateurs maires de Dolisie

Après les départements de Brazzaville, du Pool, des Cuvette, de la Sangha, des Plateaux et de la Lékoumou, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé le 24 novembre à Dolisie, chef-lieu du Niari, l'opération de certification des ménages vulnérables et pauvres devant bénéficier des allocations Covid-19. Cette campagne d'identification per-

mettra, à terme, de sélectionner plus de dix mille ménages jugés éligibles à ces allocations décidées par le gouvernement dans le cadre du soutien aux personnes pauvres et démunies.

Page 7

AFRIQUE

L'accès à l'électricité va reculer à cause du Covid-19

Page 8

ENTREPRENEURIAT

Des jeunes diplômés sans emploi formés à la conception des projets

Page 3

Éditorial

Fonds Bleu

Page 2

ÉDITORIAL

Fonds Bleu

Le nouveau président des Etats-Unis, Joe Biden, ayant marqué de façon ferme que dès sa prise de fonction, le 20 janvier prochain, son pays réintégrera l'accord sur le climat signé à Paris lors de la COP 21, la lutte engagée par la communauté humaine pour protéger la nature qui l'entoure va sans aucun doute repartir d'un bon pas. Elle affaiblira fortement, sinon même définitivement, le clan des « climato-sceptiques » qu'incarrait depuis quatre ans Donald Trump avec ses déclarations pour le moins négatives et ses « tweets » ravageurs sur la « toile ».

Alors que se précise cette relance vitale pour la planète tout entière nous devons, nous citoyens du Bassin du Congo, faire en sorte que la partie du monde où nous vivons s'impose maintenant comme le premier poumon de la planète. Placé jusqu'à présent en deuxième position sur ce terrain éminemment stratégique, notre immense bassin fluvial avec ses forêts, ses rivières, ses étangs, ses tourbières va, en effet, se retrouver en position de tête dans les années à venir. Ceci du fait, notamment, de la destruction des ressources naturelles qui accompagne la déforestation accélérée que subit le Bassin de l'Amazone et contre laquelle les autorités du Brésil ne se mobilisent manifestement pas.

Dans ce contexte très particulier, si les pays qui composent le Bassin du Congo s'accordent pour faire entendre avec plus de force leur voix sur la scène internationale, ils en tireront à coup sûr de grands, très grands bénéfices car l'Amérique de Joe Biden s'engagera résolument à leur côté pour protéger la nature. En témoignent les propos que tient sur ce sujet le nouveau locataire de la Maison Blanche, mais aussi le choix des membres de son équipe qui seront missionnés pour réintégrer les Etats-Unis dans l'Accord de Paris.

Au cœur de la stratégie que les dirigeants de l'Afrique centrale doivent maintenant coordonner figure donc en bonne, très bonne place, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo créé à Oyo il y a trois ans. C'est lui, en effet, qui permettra de concrétiser la volonté de nos peuples comme celle de nos dirigeants de protéger la nature et c'est par lui que pourront être mis en place les moyens techniques et financiers nécessaires. Alors que les Etats-Unis s'apprentent à réintégrer l'accord de Paris rien n'est donc plus important, à notre avis, que de faire valoir la position stratégique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Recomposition des bureaux des commissions permanentes

La chambre basse du Parlement a procédé le 24 novembre, au cours d'une plénière dirigée par son 1er vice-président, Léon Alfred Opimbat, à la reconstitution des bureaux des commissions des lois et affaires administratives, défense et sécurité ainsi que plan, aménagement du territoire et infrastructures.

Assurant l'intérim depuis le décès du président de la commission défense et sécurité, Félix Ibara Ndeli, le 15 mai 2019, Henri Zoniaba Ayimessone a été confirmé à ce poste. Il était auparavant 1er vice-président de la commission, poste qu'occupe désormais Joseph Mbossa. Gaëtan Nkodia Kynd est devenu 2e vice-président de la commission, cédant ainsi le poste de rapporteur à Antoine Bienaimé Obam Ondon. José Cyr Ebina a, quant à lui, gardé son poste de secrétaire de la commission défense et sécurité.

Au niveau de la commission plan, aménagement du territoire et infrastructures, Blaise Ambeto a été

désigné président en remplacement de Dominique Ondzé décédé le 2 janvier dernier. Jean Didace Médard Moussodia assume les fonctions de 1er vice-président et Raymond Isaac Follo celles de 2e vice-président. Frédéric Yeka et Saturnin Otsaleyoua sont respectivement rapporteur et secrétaire de la commission.

Pas de grands changements à la commission des lois et affaires administratives où une seule personne a fait son entrée. Il s'agit d'Alphonse Bidounga qui a été désigné secrétaire. Le reste du bureau demeure le même. En effet, on y trouve Fernand Sabaye comme président ; Albert Mbouma 1er vice-président ; Ngoma

Mboukou Ulrich 2e vice-président ; Bersol Exaucé Ngambili Ibam rapporteur.

Notons que la composition des bureaux des cinq autres commissions permanentes de l'Assemblée nationale est restée inchangée. Il s'agit notamment de la commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ; la commission affaires étrangères, coopération et des Congolais de l'étranger ; la commission santé, affaires sociales, famille et genre ; de la commission environnement et développement durable ainsi que de la commission éducation, culture science et technologie.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Le RDD suspend sa participation à l'opposition

A la faveur d'une conférence de presse animée le 24 novembre à Brazzaville, le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango a annoncé la suspension de son parti à l'opposition politique congolaise, dirigée par Pascal Tsaty-Mabiala.

Parmi les raisons de cette suspension Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango a évoqué la marginalisation du RDD par la plateforme de l'opposition politique congolaise lors de la tenue de plusieurs réunions techniques préparatoires à la concertation politique de Madingou.

La dernière en date, est la rencontre des partis de l'opposition politique congolaise avec l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies François Loucény Fall. Le non rendu de manière claire des rencontres que le chef de file de l'opposition

organise avec d'autres formations politiques.

« Le RDD n'est pas arrivé à l'opposition pour être un faire-valoir. On ne peut pas travailler avec quelqu'un qui ne nous respecte pas », a déclaré Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango.

Concernant la participation du RDD à la concertation de Madingou, il a dit reconsidérer sa décision après avoir annoncé dans un communiqué publié la veille sa non-participation à cette rencontre. Ainsi, conformément au texte publié par le ministère

de l'Intérieur sur la répartition des membres des délégations à ladite concertation, le RDD va avec un quota de deux délégués. « Le RDD va à Madingou en tant que RDD. Nous allons pour faire entendre notre voix. Le parti va avec ses propres propositions. Après la concertation, le RDD se réservera le droit de collaborer avec d'autres partis défendant les valeurs et les principes de la social-démocratie », a indiqué Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Une raffinerie sera construite dans la zone économique de Pointe-Noire

Les ministres des Hydrocarbures, des Finances et des Zones économiques spéciales ont signé le 24 novembre à Brazzaville, avec la société chinoise Beijing Fortune Dingheng Investment, la convention d'investissement pour la construction d'une raffinerie dans la zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire.

D'une capacité nominale de raffinage de 2,5 millions de tonnes par an, cette raffinerie rentrera en exploitation à l'horizon 2023. Elle vise à répondre à la demande croissante non seulement de la République du Congo, mais également de la sous-région en produits pétroliers finis tels que l'essence et le gazole, le gaz de pétrole liquéfiés, les fiouls légers et le pétrole lampant.

« À terme, l'objectif étant de lancer l'industrie pétrochimique, ce qui permettra de valoriser davantage les ZES et de diversifier l'économie congolaise. Notre société est chargée de fournir l'investissement et la construction de la raffinerie sans garanties

financières du Congo », a indiqué le représentant de la société, Sen Shao, ajoutant que dans le futur, la capacité de raffinage pourra augmenter en fonction des besoins.

Selon ce dernier, le projet prévoit la formation technique et professionnelle continue du personnel congolais, afin de lui permettre d'accéder aux postes de cadres, superviseurs, ingénieurs et techniciens.

Pour le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, ce projet vise à créer de la valeur ajoutée en transformant localement le pétrole brut du Congo en produits finis, permettant ainsi d'augmenter les volumes des produits pétroliers



Les deux délégations échangeant les parapheurs/DR

« À terme, l'objectif étant de lancer l'industrie pétrochimique, ce qui permettra de valoriser davantage les ZES et de diversifier l'économie congolaise. Notre société est chargée de fournir l'investissement et la construction de la raffinerie sans garanties financières du Congo »

finis, en sus de ceux de la congolaise de raffinage.

Outre la fin des pénuries de carburants, Jean-Marc Thystère Tchicaya a souligné que cette raffinerie créera des emplois directs et indirects puis, augmentera le volume des produits pétroliers à l'exportation. Un plan de gestion environnementale

et sociale sera mis en place dès l'entrée en vigueur de la convention, a-t-il rassuré.

Au regard de l'importance de ce projet et des engagements de chaque partie, cette convention d'investissement sera soumise à l'approbation du parlement congolais.

Rappelons que le Congo dis-

pose déjà d'une raffinerie, « La Congolaise de raffinage », avec pour activité principale le raffinage du brut. Elle assure la sécurité énergétique du pays en lui fournissant environ 70% de ses besoins en produits finis. Sa capacité de traitement est d'un million de tonnes par an.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENEURIAT

Des diplômés sans emploi formés à la conception des projets

Issus des différents arrondissements de Brazzaville, vingt-cinq jeunes diplômés ont bénéficié, le 21 novembre, des formations sur l'élaboration des projets bancables, la recherche d'emploi... Le Réseau des entrepreneurs et des managers associatifs (REMA), à l'origine de l'activité, projette de former au moins cinq cents récipiendaires au cours des prochains mois.

L'engagement du réseau est de promouvoir la culture entrepreneuriale en milieu juvénile, a indiqué le coordinateur du REMA, Benjamin Marley Nioli, contre les idées reçues qui pensent que la réussite c'est seulement le recrutement à la Fonction publique. Cette plateforme entend donc apporter aux jeunes les connaissances techniques et le savoir-faire nécessaire, afin de les mettre en contact avec le monde du travail.

« Pour la majorité des jeunes congolais, la recherche de l'emploi est un véritable casse-tête. Cela découle notamment du système éducatif national qui ne favorise pas l'insertion socioprofessionnelle et la création de l'emploi. C'est pour cette raison que nous nous sommes constitués en réseau pour pouvoir sensibiliser les autres jeunes à l'auto-emploi », a signifié Benjamin Marley Nioli.

L'organisation des sémi-



Les participants à la formation Adiac

« Si les jeunes congolais apprennent à devenir des managers et entrepreneurs, je pense que nous allons gagner le combat contre la pauvreté et le chômage. Aujourd'hui, nous formons vingt-cinq et nous espérons en former plus de cinq cents dans les tout prochains jours »

naires de formation constitue l'une des actions retenues par le REMA pour atteindre les couches cibles. En outre, cette plateforme mise sur l'accompagnement et le coaching des jeunes ; le conseil en management et leadership organisationnel ; la conception, le montage et suivi des projets ; et la recherche des stages professionnels pour les diplômés en vue de l'insertion socio-professionnelle.

Pour l'un des intervenants, Rosca Galangali Ikouma, le secrétaire général du REMA, le réseau est au front contre la pauvreté et le chômage. « Si les jeunes congolais apprennent à devenir des managers et entrepreneurs, je pense que nous allons gagner le combat contre la pauvreté et le chômage. Aujourd'hui, nous formons vingt-cinq et nous espérons en former plus de cinq cents dans les tout prochains jours », a assuré Rosca Galangali Ikouma.

Fiacre Kombo



**ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000,
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3^{ème} étage, Avenue
du Camp, B.P. 2485, Brazzaville**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 11 décembre 2020 à 14 heures** dans la salle de réunion du 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Prendre acte de la décision de la COBAC ;
2. Réaffectation du résultat de l'exercice 2019 ;
3. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3^{ème} étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 24 novembre 2020
Pour le Conseil d'Administration et Po.

Herland Chelgani MOUNGUENGUI
Secrétaire Général

NUMÉRIQUE

Le Congo va moderniser son système d'information administrative

La ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a procédé le 24 novembre, au lancement des travaux d'étude de transformation numérique au Congo. Cette étude devra déboucher sur l'adoption d'un schéma directeur des systèmes d'information de l'administration publique et le renforcement des infrastructures.

La rencontre qui s'est inscrite dans le cadre du Plan national de développement (PND 2018-2022), permettra aux experts de réajuster leur méthodologie afin d'élaborer des dossiers techniques et financiers qui serviront de plaidoyer pour mobiliser les financements nécessaires à l'atteinte d'un double objectif à savoir la modernisation des systèmes d'information de l'administration congolaise et l'installation d'un centre de données numériques à Pointe-Noire.

Selon la ministre du Plan, le Congo est confronté à des défis structurels majeurs pour le développement de son économie numérique parmi lesquels figurent les faibles performances des systèmes d'information, le déficit quantitatif et qualitatif des infrastructures de bases notamment celles de technologies de l'information et de la communication.

« Les systèmes d'information au Congo souffrent d'un défaut de coordination, de structuration, de cohérence et d'investissement. Chaque ministère ou administration



publique définit son propre système d'information rendant infructueux les investissements et l'usage espérés », a déploré la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Financé par l'Union européenne à hauteur de 400 mille euros, à travers la facilité d'in-

vestissement de Cotonou mise en œuvre par la Banque européenne d'investissement, ce projet bénéficie d'un appui technique du groupement Deloitte et Tactis.

Pour l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, le secteur du nu-

« La présente mission d'assistance technique vise à soutenir la transition de la République du Congo vers une économie numérique. Elle inclut deux composantes à savoir l'élaboration d'un schéma directeur et une étude de faisabilité concernant la modernisation des systèmes d'information de l'administration, ainsi qu'une étude portant sur le renforcement des réseaux de transmission nationale et internationale et l'infrastructure des centres de données au Congo », a expliqué Raul Mateus Paula.

Présent à la cérémonie de lancement, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a signifié que cette étude vient matérialiser l'axe e-gouv qui permettra au gouvernement d'avoir des systèmes d'information intégrés. « Chaque administration, ministère veut implémenter son propre système d'information alors que nous devrions avoir un seul système d'information opérationnel », a-t-il dit.

Gloria Imelda Lossele

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des chercheurs initiés à l'usage du logiciel de traitement de données statistiques

En vue d'accroître la qualité des travaux de recherche ainsi que la visibilité des résultats d'analyses des jeunes étudiants en Master, doctorants et autres chercheurs, l'Institut de recherche forestière a ouvert le 23 novembre un atelier de formation sur « l'initiation à la biostatistique avec R » à la Cité scientifique de Brazzaville.

L'objectif est d'initier ces jeunes chercheurs à l'usage du logiciel R, utile pour le traitement des données statistiques, explique le directeur général de cet institut, le Dr Victor Kipouni. La formation est organisée du 23 au 27 novembre, dans le cadre du renforcement des capacités en matière de recherche scientifique afin d'enrichir leurs connaissances.

Le conseiller technique à la recherche agronomique et forestière, Xavier Motoko, a regretté dans son allocution d'ouverture des méthodes d'analyse des données élaborées par les praticiens.

Selon lui, le développement de l'outil informatique a été capital pour le calcul des données statistiques. « L'amélioration continue de l'outil informatique a fortement contribué au développement et à la vulgarisation de nombreuses méthodes statistiques devenues maintenant d'usage assez courant », a-t-il

indiqué.

Il a expliqué que l'internationalisation croissante de la recherche constitue un des éléments essentiels de son progrès. Elle coïncide avec le développement des outils d'analyses des données qui sont au cœur des décisions scientifiques où leur analyse aide à comprendre les phénomènes biologiques.

Interrogé à cette occasion sur le thème de la formation « l'initiation à la biostatistique avec R », le Dr Grâce Loubota, paneliste, a expliqué que l'atelier permettra aux apprenants de passer de la phase théorique à la phase pratique en utilisant le logiciel R. Ce logiciel leur permettra aussi de faire des



Des chercheurs de l'IRF (Adiac)

analyses en écriture mathématiques afin de rendre visibles les résultats des recherches basées sur la biologie et spécifiquement sur l'écologie fores-

tière.

Les enseignements seront axés sur les différentes catégories statistiques afin de donner des connaissances sur

les textes notamment paramétriques et non paramétriques. Ces textes se reposent sur des hypothèses nulles et alternatives. Les apprenants seront édifiés sur la modélisation qui consiste à prévoir et à mettre en place des équations des modèles utiles pour les usagers et de prédire les variables qui sont difficilement mesurables sur le terrain.

Lydie Gisèle Oko

« L'amélioration continue de l'outil informatique a fortement contribué au développement et à la vulgarisation de nombreuses méthodes statistiques devenues maintenant d'usage assez courant »,



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°012-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert en développement social de l'Unité de Gestion du Projet.

3. L'expert en développement social sera chargé de gérer les aspects sociaux de toutes les opérations du Projet Lisungi. Plus spécifiquement, il aura pour missions de :

-Garantir la prise en compte effective de l'évaluation sociale dans la mise en œuvre des sous projets ou activités financés par le Projet ;

-Assurer la coordination du suivi des indicateurs de performances sociales des sous projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau de la zone du Projet ;

-Développer une vision prévisionnelle des questions sociales dans les sous-projets à réaliser dans le cadre du Projet ;

-Contribuer à la préparation et à la mise à jour de tous les documents de sauvegarde sociale (PEES, PGMO, PMPP, etc.) ;

-Suivre et évaluer la mise en œuvre globale des documents de sauvegardes sociales ;

-Veiller à ce que les principes de sauvegardes sociales soient pleinement respectés et mis en œuvre tout au long du projet ;

-Assurer la collaboration entre les institutions nationales et les organisations de la société civile, laquelle collaboration est axée sur le développement social ;

-Contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;

-Suivre, contrôler et évaluer les contrats des opérateurs et prestataires de service avec les services techniques dans son domaine de compétence ;

-Veiller au respect et à l'intégration effective des prescrits des instruments de sauvegarde sociale élaborés dans le cadre du Projet notamment le CPPA, PPA et le CPR ;

-Veillez au respect des prescrits du nouveau Cadre Environnemental et Social en général et des Normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale en particulier durant la mise en œuvre du projet.

4. La mission de spécialiste en développement social s'étendra sur une durée prévisionnelle d'un (01) an renouvelable selon les performances et résultats atteints. L'exécution du projet Lisungi est prévue sur une période totale de deux (02) ans. Une période d'essai de trois (03) mois lui sera accordée au moment de son recrutement.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-Avoir un diplôme d'études universitaires (Bac+4) en sciences sociales ou dans toute autre discipline connexe (anthropologie, sociologie, politiques publiques, développement communautaire, etc.) ;

-Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine des questions sociales et de genre dans le contexte de projets régionaux ou à caractère régional avec une expérience avérée en analyse sociale et en intégration du genre dans les projets ;

-Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation des approches participatives du développement et de la collaboration avec la société civile, les ONG, l'administration locale, le secteur privé, les organisations des femmes et des jeunes et autres parties prenantes concernées ;

-Disposer des aptitudes et qualités ci-après :

•Capacités avérées de travail sur terrain et sur les sites des Projets;

•Bonne connaissance des lois et des réglementations nationales existantes sur la gestion des questions sociales constitue un atout ;

•Avoir une bonne connaissance des normes, des directives et des politiques de la Banque mondiale en matière de gestion sociale constitue un atout ;

•Très bonne compétence en communication orale et écrite dans la langue française qui est la langue officielle de travail. La connaissance des langues locales (Lingala, Kituba) constitue un avantage ;

•Bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie ;

•Bonne connaissance de l'utilisation de l'outil informatique, incluant Word, Excel, Power Point et autres logiciels ;

-Avoir la capacité de travailler sous pression.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

-une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi;

-un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat (e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;

-une copie du diplôme;

-une copie des attestations de travail justifiant les qualifications et des attestations de formation en rapport avec la mission.

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 08 décembre 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°012-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert développement social de l'unité de gestion du projet » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2020

Le Coordonnateur


Alfred Constant KIAKOUAMA

ASSISTANCE SOCIALE

Plus de dix mille ménages en attente des allocations d'urgence à Dolisie

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé, le 24 novembre dans la capitale de l'or vert, l'opération de certification des ménages vulnérables et pauvres devant bénéficier des allocations covid-19.

L'opération de certification des ménages vulnérables et pauvres, qui vient d'être lancée à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, vise à valider de façon définitive les listes des familles réellement bénéficiaires des allocations avant qu'elles ne soient transmises aux agences de paiement, a expliqué la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Au premier arrondissement, les dossiers de 9198 ménages ont été reçus et traités dont 5992 ménages en détresse sociale, 2223 en contentieux, 376 pauvres et vulnérables, 324 non éligibles... Tandis qu'au deuxième arrondissement il y a 6715 dossiers reçus et traités. Le total est de 15912 ménages qui retiennent leur souffle en attendant la fin de la certification pour percevoir l'allocation.

« Le travail se fera de manière objective de sorte que l'aide soit acheminée en direction des vrais destinataires », a assuré le maire de la ville de Doli-



La ministre, les autorités locales et les chargés de certification/Adiac

sie, Ghyslain Rodrigue Nguimbi Makosso. Dans ce genre de situation en effet la tentation est grande de céder à la corruption

ou la pression de certaines personnalités pour rajouter les ménages qui ne remplissent pas les critères en mettant de côté

quelques-uns qui sont réellement concernés.

Abondant dans le même sens, la ministre Antoinette Dinga-Dzon-

do a évoqué l'impartialité et la rigueur dans la certification. « Faites votre travail en toute indépendance. Ne cédez pas à la pression d'où qu'elle vienne », a-t-elle ordonné.

L'opération de certification n'a pas débuté à Dolisie. C'est après Brazzaville, le Pool, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha, les Plateaux, la Lékoumou que le tour revient aujourd'hui au département du Niari. A partir du 25 du mois en cours, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire poursuivra le travail dans le département de la Bouenza notamment à Nkayi avant Madingou.

La particularité de cette aide d'urgence est qu'elle est liée aux conséquences de la pandémie du coronavirus puisque plusieurs ont perdu leur travail du fait de l'arrêt des activités accroissant la vulnérabilité de plusieurs ménages, expliquait la ministre Antoinette Dinga-Dzondo.

Rominique Makaya

« Le travail se fera de manière objective de sorte que l'aide soit acheminée en direction des vrais destinataires »

GENRE

Des femmes exposées à toutes formes de violences

Le gouvernement congolais a invité, le 24 novembre, tous les acteurs du développement à renforcer leurs actions en matière de lutte contre les violences faites aux femmes en cette période de la pandémie du coronavirus.

Les violences faites à l'égard des femmes ont été révélées dans une étude réalisée à Brazzaville en 2015 sur les violences basées sur le genre, explique le message du gouvernement lu par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

L'étude a révélé que sur 782 femmes enquêtées dont l'âge varie entre 15 et 59 ans, 62% d'entre elles ont déclaré avoir au moins une fois subi de violences, notamment psychologiques 89,3%, sexuelles 31,6%, physiques 26,7%, économiques 4,8%.

Le message a été délivré en prélude à la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes commémorée le 25 novembre par l'humanité sur le thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ». Au Congo, cette journée a été célébrée sur les thèmes : « Les conséquences des violences basées sur le genre dans le contexte du Covid-19 et au-delà » ainsi que « Comment riposter à la pandémie à coronavirus Covid-19 ».

D'après le gouvernement, la violence à l'égard des femmes est répandue et demeure une menace majeure pour la santé publique mondiale ainsi que la santé des femmes en temps normal qu'en temps d'urgence. Elle peut entraîner des conséquences néfastes, à savoir les traumatismes et des problèmes graves de santé physique, mentale, sexuelle et reproductive telles que les infections sexuellement transmissibles, le VIH et les grossesses non désirées.

Il a assuré son adhésion à la vision de l'ONU-Femmes qui consiste à mettre en œuvre une réponse rapide et ciblée visant à atténuer et à lutter contre la violence basée sur le genre y

compris la violence domestique. Cette vision est axée sur la prévention et la sensibilisation, le soutien aux évaluations rapides, l'accès aux services essentiels, les lignes d'assistance et les refuges, la violence à l'égard des femmes dans l'espace public ainsi que le soutien aux groupes de femmes.

Face à cette situation de violence, le gouvernement entend renforcer l'arsenal juridique existant à travers l'adoption de la loi sur les violences faites aux femmes et de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, intensifier les campagnes de sensibilisation aux violences de toutes formes en impliquant les garçons et les hommes. De même, il compte renforcer les mécanismes d'accompagnement des survivants des violences faites aux femmes et créer des structures de prise en charge des victimes.

A cet effet, tous les acteurs du développement ainsi que les organisations internationales sont appelés à organiser des activités pour sensibiliser l'opinion à la violence faite aux femmes, éveiller les consciences sur le phénomène, faire le bilan des actions menées en vue de sa prévention et son éradication ainsi que de réfléchir sur les solutions collectives.

Rappelons que la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été instituée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution du 17 décembre 1999.

Elle est célébrée en mémoire des trois sœurs Mirabal (Patricia, Minerva et Maria Thérèse, toutes militantes dominicaines brutalement assassinées en 1960 par le pouvoir de l'époque pour leur militantisme en faveur des droits des femmes.

Lydie Gisèle Oko

MIGRATION CLANDESTINE/COVID-19

Plus de 500 morts à partir des côtes ouest-africaines

Plus de 500 migrants voulant atteindre les îles de Canaries, en Espagne, par la mer depuis l'Afrique de l'Ouest ont trouvé la mort en 2020, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

En un peu moins de 11 mois, l'OIM a enregistré plus de 500 décès - une estimation minimale -, dont la plupart au cours des deux derniers mois (octobre et novembre), dans un contexte de départs accrus des côtes des pays d'Afrique de l'ouest, notamment le Sénégal. Une situation extrêmement préoccupante, affirme l'OIM. Les pertes en vies humaines de cette année étant plus du double par rapport à 2019. Le dernier naufrage a été enregistré, il y a quelques jours au large du Cap-Vert, où une soixantaine de personnes auraient péri dans une embarcation.

Pour l'OIM, «poursuivre les groupes de passeurs et les trafiquants qui s'attaquent à des personnes désespérées et les soumettre à des traversées dangereuses dans des bateaux en mauvais état de marche, doit être une priorité, ainsi que la sensibilisation des communautés aux risques de la migration irrégulière». Depuis le début de l'année 2020, plus de 18 000 migrants ont regagné les îles Canaries. Au moins 12 000 d'entre eux sont arrivés au cours de ces deux derniers mois. La plupart de ces migrants sont originaires d'Afrique de l'ouest. «Beaucoup fuient les persécutions et la violence dans la région du Sahel ou en Côte-d'Ivoire, tandis que d'autres partent en raison de l'extrême pauvreté», ont expliqué l'OIM et le HCR dans un communiqué.

Parmi les autres facteurs à l'origine de cet exode, sont cités les conséquences de la pandémie de Covid-19, l'insécurité alimentaire et le changement climatique. Ces chiffres montrent la multiplication par sept, relativement aux 1 550 arrivées au cours de la même période en 2019 (janvier-novembre).

L'OIM estime que la situation reste gérable grâce à la solidarité et à une politique et une approche centrées sur les droits de l'homme. L'OIM et le HCR estiment qu'il est essentiel de fournir des réponses adéquates aux besoins actuels, en comptant sur une volonté politique et une réponse coordonnée entre les entités et les administrations concernées. Et si la migration est un fait social évident, le développement des moyens de transport et de communication au siècle dernier a facilité ce déplacement de personnes à grande échelle et continue à jouer un grand rôle dans le rapprochement géographique.

Mais, l'écrasante majorité des personnes qui migrent le font à l'intérieur de leur propre pays. Le Programme des Nations unies pour le développement estime qu'il y aurait 740 millions de migrants internes dans le monde. Les déplacés internationaux ont représenté, eux, 272 millions de personnes en 2019, soit 3% de la population mondiale. Le nombre total de migrants internationaux s'est accru, ces dix dernières années. En revanche, le pourcentage du nombre de migrants par rapport à la population mondiale est resté stable ces cinquante dernières années.

À l'instar de tous les autres continents, l'Afrique est un espace d'importantes circulations, même si l'absence de données nationales récentes pour plusieurs pays ne permet pas toujours de dresser un portrait statistique précis du phénomène. Les informations existantes permettent néanmoins de dégager des tendances et de relativiser certaines craintes dans l'opinion publique internationale quant à l'ampleur et à la direction des flux migratoires originaires d'Afrique.

Noël Ndong

COVID-19

Léger allègement des restrictions dans certains pays européens

Des pays d'Europe vont alléger graduellement les restrictions instaurées contre la pandémie tandis qu'en Amérique du nord au contraire, les contaminations progressent de manière exponentielle. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a jugé qu'un Noël en petit comité, sans grandes réunions de famille, est sans doute «la meilleure option» en ces temps de pandémie dans la plupart des pays.

Comme en France où l'allègement des contraintes va se faire progressivement jusqu'en début 2021, une stratégie prudente de déconfinement commence à s'appliquer dans certains pays d'Europe occidentale.

L'Angleterre, après quatre semaines de confinement, va revenir début décembre à une stratégie modulée localement (réouverture des magasins non essentiels, reprise des services religieux et mariages...), accompagnée d'un programme de dépistage massif. Les voyageurs entrant en Angleterre et soumis à une quatorzaine pourront à partir de mi-décembre écarter cet isolement en cas de test négatif cinq jours après leur arrivée. «Cela ne peut pas être un Noël normal et le chemin est long jusqu'au printemps», a averti le Premier ministre britannique Boris Johnson. Même son de cloche en Allemagne, où les Länder plaident mardi pour une limitation à 10 personnes issues de plusieurs foyers le nombre de participants aux fêtes de Noël et du Nouvel an.

Mais de nouvelles restric-

tions sont attendues à partir de mardi au Portugal et en Suède. En Finlande également où la capitale Helsinki, confrontée à une flambée «inquiétante» de cas, va fermer prochainement lycées, bibliothèques et piscines et interdire les événements publics.

Aux Etats-Unis, où les contaminations continuent de progresser rapidement, les autorités espèrent commencer les vaccinations mi-décembre, sitôt les premiers vaccins approuvés par l'Agence américaine des médicaments (FDA). Le gouvernement fédéral prévoit de vacciner 20 millions de personnes à risque en décembre, puis 25 à

30 millions par mois. Au nord, la plus grande ville du Canada, Toronto, est soumise depuis lundi à un confinement d'au moins 28 jours en raison d'une flambée des contaminations. «La situation est extrêmement sérieuse», a déclaré Doug Ford, Premier ministre de la province de l'Ontario, dont Toronto est la capitale.

En Chine, plus de 500 vols étaient annulés mardi au départ du plus grand aéroport de Shanghai (est), la capitale économique, après la découverte de plusieurs cas de coronavirus chez des employés du fret aérien.

Alan Joyce, PDG de la com-

pagnie aérienne australienne Qantas, qui va rendre la vaccination contre le Covid-19 obligatoire - dès qu'un vaccin sera disponible - pour tous les passagers de ses vols internationaux, a jugé que cette exigence allait probablement devenir «courante» dans le transport aérien.

Dans le domaine des vaccins, les annonces se succèdent rapidement

Dernière en date, la Russie a affirmé mardi que son «Sputnik V», développé par le centre de recherches Gamaleïa de Moscou, était efficace à 95% contre le coronavirus, selon des résultats

préliminaires.

Après le laboratoire américain Moderna et l'alliance américano-allemande Pfizer/BioNTech, à l'efficacité similaire au remède russe, le laboratoire britannique AstraZeneca associé à l'université d'Oxford avait annoncé lundi avoir développé un vaccin efficace à 70% en moyenne, voire 90% dans certains cas.

L'UE signera mercredi un nouveau contrat de précommande de vaccins - le sixième - avec Moderna, pour fournir jusqu'à 160 millions de doses, a indiqué la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

La pandémie a fait près de 1,4 million de morts dans le monde et contaminé plus de 59,2 millions de personnes depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie dans ce pays fin décembre 2019. Les Etats-Unis sont le pays le plus lourdement touché avec 257.707 décès, suivis par le Brésil (169.485), l'Inde (134.218), le Mexique (101.926) et le Royaume-Uni (55.230).

Julia Ndeko avec AFP

La crise du Covid-19 a infligé un choc historique aux compagnies aériennes avec un chiffre d'affaires en baisse de plus de 60% en 2020 et seuls des tests de dépistage systématiques pourraient relancer le marché en attendant un vaccin, a estimé mardi leur organisation, l'Iata. La crise du Covid-19 a menacé la survie de l'industrie du transport aérien et les livres d'histoire retiendront 2020 comme la pire année financière pour le secteur, a souligné l'organisation qui regroupe 290 compagnies aériennes. Le chiffre d'affaires du secteur atteindra 328 milliards de dollars en 2020, contre 838 milliards en 2019. Les compagnies ont réduit leurs coûts d'un milliard de dollars en moyenne par jour en 2020 mais le secteur va continuer à accumuler des pertes sans précédent, a prévenu l'organisation à l'occasion de son assemblée générale. L'Iata prévoit des pertes nettes de 118,5 milliards de dollars pour le secteur en 2020. Les frontières doivent être rouvertes sans mesures de quarantaine pour que les passagers puissent à nouveau prendre l'avion estime l'organisation qui plaide pour la généralisation de tests de dépistage du Covid-19 pratiqués au départ des passagers pour éviter des mesures de quarantaine délébiles. Dans ses prévisions, l'Iata table sur l'arrivée d'un vaccin à l'été 2021 pour relancer les voyages au niveau international.

AFRIQUE

L'accès à l'électricité va reculer à cause du Covid-19

L'accès à l'électricité va reculer en Afrique cette année en raison de la crise du Covid-19, s'alarme le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Néanmoins, Fatih Birol souligne, à l'occasion d'un forum ministériel virtuel co-organisé avec l'Union africaine mardi, le potentiel énorme en énergie solaire du continent, à condition de pouvoir attirer les investisseurs. Entretien.

L'accès à l'énergie et notamment à l'électricité en Afrique est un défi depuis longtemps. Est-ce que la crise du Covid a aggravé les choses ?

Même si la pandémie n'a pas affecté l'Afrique autant que d'autres parties du monde, les économies africaines ont été durement touchées et, selon nos chiffres, le revenu par habitant a décliné d'environ 6% cette année. Cela va conduire à de gros problèmes de dette et dans certains cas peut-être des défauts de paiement pour certains pays. Cette situation grave se reflète bien sûr dans le secteur de l'électricité. Nous suivons d'année en année le nombre de personnes qui ont accès à l'électricité en Afrique. Et nous voyons que le nombre de personnes sans accès va augmenter. Ce chiffre avait décliné ces sept dernières années mais il augmentera cette année, ce qui est inquiétant. L'autre mauvaise nouvelle, c'est que les investissements dans

le secteur électrique doivent décliner de 30% cette année. C'est principalement parce que les gouvernements ont d'autres priorités et, pour les investisseurs, le risque accru dans ces économies -particulièrement en Afrique subsaharienne - augmente le coût du financement. Donc l'appétit des investisseurs disparaît.

Comment l'Afrique peut-elle développer son énorme potentiel, notamment dans le solaire ?

Même si les défis sont énormes en termes d'électrification de l'Afrique, il y a un point positif : le solaire est en train de devenir bon marché dans le monde entier. Nos chiffres montrent que le solaire est la source de production d'électricité la moins chère presque partout. L'Afrique à elle seule reçoit 40% des radiations solaires dans le monde. Pourtant elle n'utilise que 1% de l'énergie solaire mondiale.



Les capacités installées aux Pays-Bas atteignent 5 GW, l'équivalent de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Donc cela montre le potentiel énorme qui y réside. Les raisons d'investir dans le solaire africain ne sont pas seulement «humaines» mais peuvent aussi se traduire par des retours sur investissement significatifs. Donc c'est la raison pour laquelle nous nous réunissons avec les mi-

nistres et essayons de trouver un cadre d'investissement pour rendre moins risqués les investissements en Afrique et fournir un terrain fertile pour les investisseurs du monde entier.

Certains pays comme l'Angola dépendent beaucoup du pétrole mais les cours sont très bas avec la crise. Comment peuvent-ils s'en sortir ?

Ce sera un de mes messages aux ministres, pour l'Angola mais aussi le Nigeria ou l'Algérie. Les économies de ces pays dépendent des revenus du pétrole et nous ne nous attendons pas à ce que la demande pétrolière augmente beaucoup ces prochaines années. Les cours du pétrole vont aussi être plutôt bas, donc leurs revenus seront certainement affectés. C'est le bon moment pour diversifier leurs économies et leurs systèmes énergétiques - ce à quoi nous allons travailler avec tous ces pays.

La deuxième chose à retenir c'est que ces pays ont une opportunité énorme d'utiliser d'autres sources d'énergie, comme le solaire encore une fois mais aussi dans certains cas le gaz naturel. Ils pourront avoir besoin du gaz en plus des renouvelables pour faire tourner le secteur industriel.

AFP

INTERVIEW

Dr Maurice Itous Ibara : « Nous boostons la terre dans le sens des mines... »

L'Académie des sciences et des arts du Congo (ASAC) a organisé, le 19 novembre dernier, la deuxième édition de la Biennale de la science vue par l'Afrique : Révolution scientifique et industrielle de l'Afrique d'ici à l'an 2050, cas du Congo. Placée sur le thème « La pandémie à coronavirus, maladie du réchauffement climatique (crises des énergies renouvelables) », cette rencontre a été organisée en collaboration avec le ministère des Mines et de la Géologie. A cet effet, le président de cette académie, le Dr Maurice Itous Ibara a présenté les mines cultivées au Congo : Uranium, Lithium, Or, Platine, et Coltan. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Dans quel cadre s'inscrit cette activité ?

Maurice Itous Ibara (M.I.I.) : Chaque deux ans l'ASAC organise la Biennale de la science vue par l'Afrique : Révolution scientifique et industrielle de l'Afrique d'ici à l'an 2050, cas du Congo, pour présenter nos exploits révolutionnaires dans le cadre de la science et de la technologie. A titre de rappel, le 19 novembre 2018, il y a eu la première édition de cette biennale au cours de laquelle nous avons présenté un exploit révolutionnaire : le pétrole à magnons ou pétrole renouvelable (non polluant). Ce pétrole ne dégage pas d'émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.). La quantité journalière du pétrole à magnons est estimée à huit cent mille barils par jour. Chaque gisement s'étend sur quatre-vingt mille hectares pour une longévité de plus de deux mille cinq cents ans.

L.D.B. : Et pour cette année ?

M.I.I. : Cette année, nous venons de présenter les mines de laboratoire : Uranium, Lithium, Or, Platine, et Coltan. Dans le procédé, ce n'est pas moi qui fabrique ces mines. C'est la terre qui les fabrique. Je fabrique plu-



Le Dr Maurice Ibara remettant un échantillon des minerais non polluants au directeur de cabinet du ministre des Mines et de la Géologie (crédit photo/DR)

tôt l'énergie solaire liquéfiée qu'une fois mise en terre réanime les cellules des mines (cellules magnétiques terrestres). Ces cellules réanimées se multiplient en suite. Elles s'assemblent pour former les molécules des mines. Ce sont ces molécules qui éclosent les mines de manière pérenne. Autrement dit, nous boostons la terre dans le sens des mines et à la terre elle-même de fabriquer ces mines. La quantité est de près de huit cents millions de tonnes par jour. C'est énorme et suffisant pour assouvir les besoins de consommation énergétique pour une population mondiale estimée à sept milliards d'âmes en 2020. La superfi-

cie d'un champ minier est de quatre-vingt hectares.

L.D.B. : Quel est l'apport du ministère des Mines dans ce que vous faites ?

M.I.I. : La présence du directeur du cabinet du ministre des Mines, Michel Mapengo Kouka, révèle la grandeur de son chef de département qui a accordé une place de choix à la recherche scientifique et l'innovation technologique dans le domaine des mines. Cette présence a rehaussé le niveau de l'activité et prouve que nos dirigeants comprennent bien que nous ne pouvons aller à l'émergence sans la science, la recherche scientifique et l'innovation technologique

dans le secteur minier. Ainsi, nous proposons au ministère des Mines de créer une direction générale des énergies renouvelables minières. Elle sera dirigée par un cadre avec lequel nous pourrions traiter innovation dans le secteur des mines solides renouvelables (non polluantes ou n'émettant pas d'émission de G.E.S.).

L.D.B. : Quelle est donc la solution pour anéantir les crashes écologiques, les pandémies dont le coronavirus ?

M.I.I. : D'abord, je tiens à rappeler que cet apport dans le renouvellement et le rajeunissement de ce ministère pourra faire que ce département ministériel devienne plus qu'un ministère de souveraineté par le fait qu'au XXI^e siècle naissant, toute la grande problématique mondiale et le plus grand défi mondial ne résident que dans le réchauffement climatique qui n'est qu'une crise des énergies renouvelables. Nous rappelons que les énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne...) ne refroidissent le climat qu'à 15% et les énergies fossiles (hydrocarbures, les mines fossiles...) réchauffent le climat à 85% y compris les activités humaines. La solution et la thérapeutique mondiale pour anéantir les crashes écologiques, les pandémies dont

le coronavirus, les inondations à venir sont dans les ministères des Mines et des Hydrocarbures pour une température mondiale à zéro degré.

L.D.B. : Quelle est votre politique de lutte contre le changement climatique ?

M.I.I. : Le 29 février dernier, nous avons présenté au niveau de l'ASAC le projet de règlement climatique. La culture de trois mille gisements de pétrole et de mines renouvelables pour un pays permet le règlement climatique à température zéro degré Celsius. Dans cette culture, il y a deux mille neuf cent soixante-quatre gisements non polluants et trente-six gisements d'hydrocarbures plus mines polluantes. Ces deux pôles (non-polluants et polluants) équivalent les pôles solaires et s'ajoutent à eux pour faire : 15% + 85% pour donner une température à 100% réglée à zéro degré Celsius. Un tel projet qui va le gérer ? Il faut une tripartite. Les sociétés minières agréées, l'État congolais propriétaire du sous-sol et une société responsable de la culture des énergies renouvelables. Au niveau de l'État n'est-ce pas le ministère des Mines et de la Géologie ? Egalement pour les Hydrocarbures. Si le ministère des Hydrocarbures n'a pas encore créé une direction générale des énergies renouvelables pétrolières ou pétrolières, il devrait la créer. Pareil pour le ministère de l'Environnement et du Tourisme, ainsi que celui de l'Économie forestière. Ce sont ces trois ministères qui vont gérer le réchauffement climatique au plan national et international. Au plan international, les cent quatre-vingt-dix-sept pays du monde auront aussi besoin d'un climat réglementé. La planète terre a besoin de cinq cent quatre-vingt-onze mille gisements (trois mille gisements par pays) pour subjuguer les pollutions mondiales destructrices de l'environnement.

Bruno Okokana



FONDATION GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION
AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



COMMUNIQUE

OUVERTURE DU PARKING PAYANT DE L'AEROPORT DE MAYA-MAYA

La Société « AERCO » a le plaisir de vous informer qu'à compter du **1^{er} Décembre 2020**, l'accès aux différentes zones du parking public de l'aéroport International Maya-Maya de Brazzaville se fera grâce à un système d'accès automatisé.

Ce dispositif permettra non seulement de réguler le stationnement, levier essentiel pour la sécurité et la sûreté dans les espaces publics des aéroports, mais aussi de garantir la qualité de service.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance qu'à partir de cette date, le parking public sera payant comme cela se fait dans tous les aéroports internationaux.

Nous invitons donc les propriétaires des véhicules en stationnement prolongé de bien vouloir les déplacer au plus tard le 20 novembre 2020, sans quoi, ils seront facturés conformément à la tarification prévue.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux zones de dépose-minute (drop-off) restent inchangées pour favoriser l'arrivée des passagers devant l'aérogare.

Toutefois, il est interdit d'y stationner ou d'y abandonner son véhicule c'est pourquoi dès le déchargement effectué le conducteur doit repartir ou stationner dans le parking public.

AERCO remercie tous ses usagers pour la confiance accordée.

Grille tarifaire à l'heure			Grille tarifaire journalière au-delà de 24h		
HORAIRES	TARIFS	CUMUL	JOURS	TARIFS	CUMUL
15 premières minutes Gratuites			1	5 000	5 000
1ère heure	500	500	2	2 400	7 400
2ième heure	300	800	3	2 400	9 800
3ième heure	300	1 100	4	2 400	12 200
4ième heure	300	1 400	5	2 400	14 600
5ième heure	300	1 700	6	2 400	17 000
6ième heure	300	2 000	7	2 400	19 400
7ième heure	200	2 200	8	2 400	21 800
8ième heure	200	2 400	9	2 400	24 200
9ième heure	200	2 600	10	2 400	26 600
10ième heure	200	2 800	11	2 400	29 000
11ième heure	200	3 000	12	2 400	31 400
12ième heure	200	3 200	13	2 400	33 800
13ième heure	150	3 350	14	2 400	36 200
14ième heure	150	3 500	15	2 400	38 600
15ième heure	150	3 650	16	2 400	41 000
16ième heure	150	3 800	17	2 400	43 400
17ième heure	150	3 950	18	2 400	45 800
18ième heure	150	4 100	19	2 400	48 200
19ième heure	150	4 250	20	2 400	50 600
20ième heure	150	4 400	21	2 400	53 000
21ième heure	150	4 550	22	2 400	55 400
22ième heure	150	4 700	23	2 400	57 800
23ième heure	150	4 850	24	2 400	60 200
24ième heure	150	5 000	25	2 400	62 600
A partir de 25ième heure	100 / heure supplémentaire		26	2 400	65 000
26-30			2 400/ jours supplémentaires		

ABONNEMENT PARKING PUBLIC

Les tarifs sont indiqués en CFCFA

	MT HT		MT HT		MT HT
Abonnement mensuel	50 000	Abonnement annuel ParkingVIP1(Personnalités)	200 000	Abonnement mensuel Parking taxis	10 000
Abonnement trimestriel	150 000	Abonnement annuel Parking VIP1 (Autres)	2 000 000	Abonnement mensuel Parking Personnel Aéroportuaire	5 000
Abonnement semestriel	275 000	Abonnement annuel Parking VIP2 (Structures évoluant à l'aéroport)	200 000	Abonnement Annuel Parking Personnel Aéroportuaire	60 000
Abonnement annuel	500 000				



NÉCROLOGIE

Brice Fredy Yoka « Daddy », la famille Mapoumba annoncent aux parents, amis, à la fraternité Anne-Marie Javouhey, à l'association des anciens élèves d'A.M.J, aux connaissances, le décès à Brazzaville de leur mère sœur et tante Joséphine Songuemas née Mapoumba « Mamie », décès survenu le 19 novembre 2020. Le deuil se tient au domicile familial, n° 104, avenue de France Poto-Poto, en face de l'école primaire Pierre Nzoko. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Roloand Bis-soko, les familles Kobalet et Ikolo ont le regret de vous annoncer le décès de Alain Patrick Makaya Batchi « Pati » survenu ce Mardi 17 novembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Moukondo au n° 17 rue lutété, au carrefour Jacques Opangault (palmerais Mbemba), le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

REMERCIEMENTS



Les familles Bongho et Baba adressent leurs sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour le soutien apporté lors du décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU et porté en terre au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

IN MEMORIAM



29 novembre 2019 – 29 novembre 2020, jour pour jour, voici une année que le Seigneur a rappelé à lui sa servante Mme Kamba née Ngala Pangu. A cette occasion, les enfants Kamba vous invitent à avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe d'action de grâce sera dite ce dimanche 29 novembre 2020 à 10 heures en l'église Notre-Dame de l'Assomption, derrière la mairie centrale. Maman repose en paix.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LIVRE

« Ombre, silence et poème » présenté virtuellement au public

Publié en octobre dernier par Les Editions +, le recueil de poèmes « Ombre, silence et poème » a fait l'objet d'une présentation et discussion avec les internautes, le 22 novembre. Le livre évoque différentes couches obscures qui couvrent l'histoire du malheur et des atrocités observées dans la société actuelle, tout en positivant sur le lendemain.

Ecrivain engagé par le biais de sa plume de poète, Fidèle Mabanza reste toujours dans le sillage de la dénonciation et du réconfort à travers son recueil « Ombre, silence et poème ». « Dans la réalité, il me semble que l'écriture a une part importante dans les actions humaines. Il y a d'une part, une sorte de compte rendu sur ce dont je me sens témoin, et de l'autre, l'espoir de pouvoir atteindre, par l'écriture, l'homme afin de le conscientiser. Dans mon désespoir, il y a l'expression de mon dégoût moral et affectif causé par le comportement subversif de l'homme. Écrire, c'est finalement dévoiler ce qui ne semble pas être possible d'entendre », a-t-il signifié.

L'ouvrage entremêle plusieurs sentiments : l'espoir, le désespoir, la cu-



Fidèle Mabanza lors de la présentation live de son dernier recueil de poèmes/Adiac

« Dans la réalité, il me semble que l'écriture a une part importante dans les actions humaines. Il y a d'une part, une sorte de compte rendu sur ce dont je me sens témoin, et de l'autre, l'espoir de pouvoir atteindre, par l'écriture, l'homme afin de le conscientiser. Dans mon désespoir, il y a l'expression de mon dégoût moral et affectif causé par le comportement subversif de l'homme. Écrire, c'est finalement dévoiler ce qui ne semble pas être possible d'entendre »

pidité humaine, le retour aux sources, l'amour de la patrie, l'exil, la migration, etc. « Ombre, silence et poème » est un désir de vouloir rendre au monde sa liberté et sa paix. Malheureusement, à en croire l'auteur, cela ne germera jamais des grains du ciel quelle que soit la fertilité de la terre. Ainsi pour Fidèle Mabanza, écouter la poésie pour s'ouvrir et être le monde ; renoncer à ce qui entache son être afin d'atteindre son plein accomplissement ; rendre à l'enfant son espace de jeu et le sourire du premier regard à la descente du lit, sont quelques-unes des habitudes et valeurs morales essentielles à instaurer dans une société constamment secouée par l'égoïsme, les guerres, l'instabilité politique, l'insécurité et la barbarie.

Au cours des échanges, l'auteur a permis au public de

découvrir combien sa pensée est en quête continue d'altérité, faisant écho de ce que l'on ne peut voir au-delà de l'ombre. « Je puise mes paroles dans le silence qui étouffe la vérité de l'histoire d'un peuple. En effet, avant de parler, il faut commencer par faire silence. Je voudrais être comme un silence pour accepter le monde et le ressentir en moi, avant de lui donner ce qui réside au plus profond de moi », a-t-il partagé aux internautes.

Né en République démocratique du Congo, Fidèle Mabanza a étudié la philosophie. Il écrit de la poésie depuis de nombreuses années et, parallèlement, est éducateur de jeunes en difficulté. « Témoin de l'histoire » est son premier recueil de poésies publié aux Editions Edilivre en 2014.

Merveille Atipo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RÉFORMES LÉGISLATIVES

Les juristes ont réfléchi sur les lois des 20 dernières années

Une journée scientifique, tenue le 20 novembre, au Fleuve Congo hôtel, a réuni la crème des acteurs juridiques de la République démocratique du Congo (RDC) pour faire le bilan des réformes des lois que le pays a connues dans les vingt dernières années.

Le Centre de recherches et d'études juridiques et matinées scientifiques a, par le biais de la revue scientifique Doc et Juris, organisé la première édition de la journée scientifique annuelle sur le thème « 20 ans de réforme des lois bilan et perspectives ». Un arsenal de panélistes avait été déployé devant l'assistance. Chacun a eu à plancher sur une catégorie précise des lois qui doivent subir des changements du fait de leur incapacité à s'adapter à l'évolution des choses ou suite à leur incompatibilité avec la Constitution.

Prenant en premier la parole, le manager général de la revue, Me Hervé Bia Buetusiwa a peint un tableau chaotique de la situation juridique de la RDC qui, d'après lui, devrait subir des réformes profondes. Il a, par ailleurs, rappelé qu'il ne s'agit nullement de tout réformer mais de pousser aussi l'homme de droit à s'appropriier lesdites réformes et de s'implémenter de l'évolution des matières rattachées à son domaine car, a-t-il renchéri, nombreux sont ceux qui exercent dans l'ignorance en usant des dispositions légales déjà proscrites.

José-Marie Tasoki Manzele, juge au Conseil d'Etat, a penché sur « la procédure pénale et ses lois : enjeux et réformes ». Il a énuméré un ensemble de lois qui ne cadrent pas avec la Constitution. Il a notamment cité les lois sur la police, les



Une vue des panélistes/Adiac

inspecteurs judiciaires et la Cour constitutionnelle, tout en s'interrogeant lui-même sur les prérogatives dévolues à cette institution qui n'a que le président de la République et le Premier ministre comme requérants. Pour lui, celle-ci est une institution politique. Par ailleurs, ce juriste est resté tranchant sur les réformes qui doivent intervenir sur ces lois.

A son tour, Bienvenu Wane Bamene a entretenu l'auditoire sur la lecture pénale de la loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant. Il a relevé quelques ambiguïtés dans cette dernière. « Cette loi entre-

tient la confusion sur l'enfant fautif et l'enfant victime. Cette loi dépouille l'enfant de ses responsabilités pénales tout en insérant par ailleurs des responsabilités pénales », a-t-il déploré. Pour lui, les juristes doivent s'atteler sur cette question afin d'y apporter des réponses adéquates. Il a, enfin, invité les députés, les sénateurs et les membres de l'exécutif à recourir aux juristes avant d'initier des projets de lois ainsi que des propositions de lois. Ce dernier a estimé que l'arsenal juridique de la RDC souffre à cause du populisme dont font montre certains politiciens

congolais qui initient des réformes sans connaître le précédent juridique de la matière.

Le conseiller à la Cour d'appel et quatrième intervenant, Gaby Munganza Muyumba, a, après le mot d'ouverture du manager général de cette journée, fait le bilan des tribunaux des commerces en RDC. Dès l'entame de son allocution, l'ancien président du Tribunal de commerce de Matete a souligné qu'il est impossible de faire le bilan de ces instances dans le pays. Il a justifié cette affirmation par le fait que ces derniers n'ont pas beaucoup d'années d'existence. Et de dire que très

souvent, le travail dévolu à ces juridictions fait l'objet de l'intrusion des politiques et celle-ci met en difficulté les animateurs de ces tribunaux, avant d'ajouter que beaucoup de réformes amorcées dans le temps souffrent d'application du fait de la sélectivité des politiques.

Dieudonné Kaluba Dibwa, juge à la Cour constitutionnelle, a statué sur le bilan des référés généraux voire suspensifs. Pendant sa prise de parole, le célèbre avocat de la République lors du procès 100 jours a soulevé le fait que le lexique juridique congolais soit en partie la cause du problème en ce qu'il ne s'adapte pas à l'administration congolaise, avant de signifier que les référés n'ont pas encore donné un temps de recule pour permettre à ce que son bilan puisse être établi. En outre, il a fustigé cette tendance à vouloir tout réformer avant de préciser qu'il ne s'agit pas toujours des lois mais des individus. « Ce qu'on attend des juges, ce n'est pas une connaissance absolue du droit mais de l'honnêteté », a-t-il martelé. Il est noté que cette journée scientifique a connu la participation des plusieurs panélistes qui ont édifié les participants par la qualité de leurs interventions. Un accent particulier a été mis sur la posture des politiques (pouvoirs exécutif et législatif) à vouloir dicter au pouvoir judiciaire sa conduite.

Christopher Khonde



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DOSSIER PASSEPORT

Les frais désormais payés à la FBN Bank

Après le renvoi sine die de la reprise de la production et la délivrance des passeports prévue pour le 23 novembre, les deux ministères concernés, les Affaires étrangères et les Finances, ont enfin trouvé un terrain d'entente sur le dossier qui les divisait.

Le ministre des Finances, Sele Yalaguli, vient d'autoriser au ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzenza, d'ouvrir un compte destiné à recevoir les frais relatifs à la production et à la vente des passeports en République démocratique du Congo (RDC). Dans sa correspondance du 23 novembre adressée à la ministre des Affaires étrangères, Sele Yalaguli indique que ce compte doit être ouvert à la FBN Bank et sera intitulé « Contrat gouvernement Locossem/Passeport biométrique ».

Dans un autre courrier adressé à la direction de cette banque, le ministre Sele Yalaguli demande l'ouverture de ce compte. « Je vous demande d'ouvrir dans vos livres un compte séquestre intitulé contrat gouvernement-Locossem/passeports biométriques destiné à recevoir le produit de la taxe sur la délivrance du passeport ordinaire électronique et biométrique collectée par les banques agréées à cet effet », a écrit le ministre des Finances.

Pour le ministre Sele Yalaguli, ce compte sera mouvementé sous la double signature du ministre des



« Ce qui serait à la base de ce report, c'est le choix de la banque où l'on doit payer les 99 dollars, le prix officiel du passeport, qui sème le désaccord entre les ministères des Affaires Étrangères, qui a choisi FBNBank et des Finances, qui préfère la SofiBank »

Finances au nom et pour le compte de l'État congolais et du représentant de la société Locossem. Il est, en effet, rappelé que la reprise de la production et la délivrance des passeports prévue pour le 23 novembre a été reportée à une date ultérieure. Ce report a été motivé, selon le ministère des Affaires étrangères, par l'attente de l'harmonisation des vues entre les ministères des Affaires étrangères et des Finances pour la réussite de l'opération.

Pour des sources proches de ce dossier, ce qui serait à la base de ce report, c'est le choix de la banque qui devrait loger les fonds générés par ces opérations. « Ce qui serait à la base de ce report, c'est le choix de la banque où l'on doit payer les 99 dollars, le prix officiel du passeport, qui sème le désaccord entre les ministères des Affaires Étrangères, qui a choisi FBNBank et des Finances, qui préfère la SofiBank », ont souligné ces sources qui, finalement, font croire que « c'est la rétrocommission derrière les banques qui divisait les deux ministères ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Augmentation du nombre de cas de rougeole dans le monde

Selon une publication de l'OMS et Centers for disease control and prevention (CDC), le nombre de décès dus à la rougeole dans le monde a augmenté de près de 50 % depuis 2016. Deux cent sept mille cinq cents personnes sont mortes de cette maladie en 2019.

Après les progrès réguliers réalisés à l'échelle mondiale entre 2010 et 2016, l'OMS indique que le nombre de cas de rougeole recensés a augmenté progressivement pour atteindre son niveau de 2019. « Nous savons comment prévenir les flambées épidémiques de rougeole et les décès qui en résultent », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS qui a, par ailleurs, ajouté que ces données montrent clairement que, dans toutes les régions du monde, nous ne parvenons pas à protéger les enfants de la rougeole. « Nous devons agir ensemble pour aider les pays et inciter les collectivités à vacciner contre la rougeole chaque personne partout et à stopper ce virus mortel », a-t-il poursuivi.

Avec la survenue de la pandémie de covid-19, la situation de la rougeole risque de s'empirer. Toutefois, Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef pense qu'au même moment, on lutte contre la covid-19, la lutte contre la rougeole doit se poursuivre en organisant des campagnes de vaccination. « Avant qu'il y ait une crise du coronavirus, le monde était en proie à une crise de rougeole, qui n'a pas disparu. Bien que la pandémie de covid-19 pèse très lourdement sur les systèmes de santé, notre combat contre une maladie mortelle ne peut se faire au détriment de notre combat contre une autre », a-t-elle dit. Il faut pour cela garantir que nous disposons des moyens nécessaires pour poursuivre les campagnes de vaccination contre toutes les maladies à prévention vaccinale, alors même que nous luttons contre la pandémie croissante de covid-19, a-t-elle signifié.

Les flambées épidémiques de rougeole se produisent lorsque des personnes qui ne sont pas immunisées contre le virus sont infectées et transmettent la maladie à des populations non vaccinées ou insuffisamment vaccinées. Pour combattre la rougeole et prévenir les flambées épidémiques et les décès, il faut que les taux de couverture de la première et de la deuxième dose du vaccin atteignent 95 % et soient maintenus au niveau national. Le taux de couverture de la première dose stagne à l'échelle mondiale depuis plus d'une décennie, se maintenant entre 84 % et 85 %. Le taux de couverture de la deuxième dose augmente progressivement mais n'est aujourd'hui que de 71 %. La couverture vaccinale contre la rougeole reste donc bien inférieure au taux minimum de 95 % pour les deux doses nécessaires pour maîtriser la maladie et prévenir les flambées épidémiques et les décès.

Blandine Lusimana

BELGIQUE

L'enseignement de l'histoire coloniale dans les écoles fait à nouveau débat

Caroline Désir, ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie Bruxelles, a rappelé, le 23 novembre, la nécessité d'enseigner l'histoire du Congo dès la deuxième secondaire. Mais Certains enseignants estiment que c'est déjà le cas et qu'une modification du programme est inutile et même vexante.

Caroline Désir, indique le journal belge, la Dernière Heure (DH), a répété qu'à l'avenir « tous les élèves auront vu l'histoire du Congo, de sa colonisation, de son indépendance en lien avec l'histoire de la Belgique ». En juin dernier, la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie Bruxelles avait réaffirmé dans une vidéo son projet de rendre obligatoires les cours sur l'histoire du Congo et de la colonisation dans tous les réseaux et toutes les filières. Caroline Désir répondait à la comédienne et animatrice belge d'origine congolaise, Cécile Djunga, qui lui avait adressé une lettre ouverte. « Il est temps d'apprendre à cette future génération l'histoire, la vraie histoire du Congo Belge et non un contenu paternaliste qui accentue les préjugés et stéréotypes créés par la propagande coloniale sur les Africains, les Afro descendants, les Noirs, les Blancs, les métis, etc. Il est grand temps de construire une société ouverte. Une société qui, d'une part, regarde son histoire en face et qui, d'autre part, considère les êtres humains comme égaux quelles que soient leur couleur de peau et leurs origines

», avait fait savoir Cécile Djunga dans une des vidéos, où elle dénonçait le racisme dont elle était régulièrement victime, qui était devenu viral en 2018.

Une histoire trop souvent ignorée
Actuellement, seuls les élèves des filières techniques et professionnelles reçoivent systématiquement le cours sur l'histoire coloniale, selon la DH. « Ce n'est pas tellement que l'histoire du Congo ou de la colonisation se fait de façon maladroite sur la base de références dépassées, c'est surtout que cette histoire est trop souvent ignorée. La plupart des élèves n'entendent pas parler de la colonisation belge au Congo ni des mécanismes d'exploitation et de domination. Nous ne pouvons plus tolérer cette lacune », avait déclaré Caroline Désir.

Néanmoins, a rapporté la DH, les déclarations de la ministre ont suscité des réactions très fortes chez certains enseignants, qui estiment que cette matière est déjà suffisamment enseignée et qu'une modification des programmes est, de ce fait, inutile voire vexante. « Selon les chercheurs, il existe treize programmes différents, selon

les réseaux et les filières. En réalité, bien des enseignants dispensent déjà d'excellents cours sur le Congo. Dans certains réseaux et dans certaines filières, c'est même abordé systématiquement. Mais ce que nous désirons, c'est que tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sans exception aient connaissance de cette période de notre histoire », a indiqué Caroline Désir.

L'actuelle réforme des référentiels du tronc commun, a indiqué la DH, prévoit que le référentiel d'histoire inscrive l'histoire du Congo dans l'histoire de la Belgique et montre explicitement les mécanismes de domination dès la deuxième et troisième année du secondaire. Du côté flamand, le colonialisme sera prochainement explicitement mentionné dans les nouveaux objectifs finaux du cours d'histoire pour les élèves de la fin du secondaire. L'annonce avait été faite par le ministre flamand de l'Enseignement, Ben Weyts (N-VA), dans le journal le Standaard. L'objectif est que tous les élèves du nord du pays quittent les bancs de l'école avec au minimum une connaissance de base de l'histoire coloniale.

Patrick Ndongidi



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

VIE DES PARTIS

Le MAR Kouilou prêt pour la présidentielle de 2021

Le Mouvement action et renouveau (MAR) poursuit la formation de ses cadres sur la stratégie de mobilisation et de fidélisation des électeurs. Après l'atelier de renforcement des capacités des cadres de la fédération de Pointe-Noire, c'était le tour le 21 novembre à Louango de la fédération du Kouilou en présence du président national du parti, Roland Bouiti-Viaudo.

La bataille lancée par le MAR s'inscrit dans le cadre de l'agenda politique 2021 en vue de garantir la victoire au candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou-N'Gusso, dès le premier tour du scrutin. Dans son mot de circonstance, la présidente de la fédération MAR Kouilou, Véronique Loemba, a vivement remercié les participants et salué la présence du président national à ses assises. « Cet atelier de renforcement des capacités managériales des cadres du MAR est un moyen d'acquisition des outils et des techniques en vue de mener à bien les missions assignées par la direction politique du parti pour les objectifs visés plus haut », a-t-elle signifié.

L'oratrice a présenté les activités menées par sa fédération depuis la tenue le 29 avril 2017 de l'assemblée générale ordinaire du MAR Kouilou et rappelé la tenue, le 1er mars 2020, d'un atelier de la même nature dans la sous-préfecture



de Nzambi. Un atelier au cours duquel elle avait traduit à la direction politique la volonté exprimée par les cadres et militants de toutes les sections, celle demandant au président Denis-Sassou N'Gusso de faire acte de candidature à la présidentielle de 2021.

Très ravi de constater l'enthousiasme des cadres et militants de Kouilou, Roland Bouiti-Viaudo les a remerciés pour l'accueil qui lui a été réservé

avec la délégation qui l'accompagne ainsi que les conférenciers pour la qualité des exposés. « Votre présence parmi nous en cet instant témoigne de votre engagement et de votre volonté d'être à l'écoute de la direction politique de notre parti. En organisant cette activité, la direction politique entend mettre à votre disposition des outils efficaces et pertinents devant vous permettre de faire face

Des responsables et cadres du MAR. Adiac au rendez-vous électoral qui pointe à l'horizon », a dit le président national du MAR avant d'inviter les cadres et militants du parti à se joindre aux autres forces de la majorité présidentielle pour garantir à leur candidat unique une victoire à l'élection présidentielle de 2021.

Signalons qu'à la clôture des travaux, le commissaire politique près de la Fédération MAR Kouilou, Laurent Tingo,

a salué la présence de tous les cadres à cette activité et rassuré que le MAR Kouilou est prêt pour le combat politique qui s'annonce. « Nous pouvons dire au président national et au bureau politique que nous sommes satisfaits des orientations que nous avons reçues. Nous possédons désormais les outils qui vont nous permettre de conduire idéalement nos stratégies de mobilisation et de fidélisation de nos militants, de nos sympathisants et de l'ensemble des électeurs du département du Kouilou, en vue d'assurer, dès le premier tour, l'élection de notre candidat Denis Sassou N'Gusso », a-t-il assuré. Laurent Tingo s'est réjoui de l'engagement pris par le gouvernement avec l'appui des élus locaux et nationaux afin de régler la sempiternelle question de la « Boucle du Kouilou » dont les travaux de réouverture seront lancés le 3 décembre.

Charlem Léa Itoua

CENTRAFRIQUE

La société civile s'active pour l'organisation des élections

A un mois du double scrutin (présidentiel et législatif) en République centrafricaine, les organisations de la société civile se préparent à travers des formations comme celles de la Minusca.

Le 21 novembre, elles se sont réunies pour une formation sur : le code électoral, l'organisation des institutions, le fonctionnement du processus électoral, les menaces sur le scrutin telles que la multiplication des fake news... Le programme est varié.

« Cette formation est la bienvenue, à mon avis, parce que nous sommes dans une période de turbulence. Durant cette période, mon rôle en tant que société civile, c'est de parler à mes pairs. On doit s'entendre sur un comportement à adopter pendant cette période et jusqu'après l'élection. Là, je suis édifié. Cela me permet d'essayer de bannir un certain nombre de comportements dans lesquels je me reconnaissais », a précisé Nzama Joseph, membre de l'association Pijka, plateforme interconfessionnelle de la jeunesse centrafricaine.

De son côté, la présidente du réseau des femmes africaines ministres et parlementaires, Félicité Kongana, a souligné que : « Nous voulons tout apprendre parce que justement nous en avons besoin. Les manuels de sensibilisation, comment aborder les gens sur le terrain, comment être organisé dans les bureaux de vote, comment contrôler ces bureaux de vote le jour J. C'est très important pour pouvoir être sur le terrain, être dynamique, efficace et transparent surtout parce que là, il y va de la réussite de ces élections pour l'avenir de notre pays ».

En effet, les organisations de la société civile ont une part importante à jouer dans ce processus, en tant qu'observateurs et relais auprès des populations notamment.

Les prétendants à la magistrature suprême en République centrafricaine sont déjà sur la piste et n'attendent que le coup d'envoi de la compétition. L'Autorité nationale des élections enregistre depuis le 1er novembre les candidatures conformément à la loi électorale. 1,8 million de Centrafricains sont appelés à élire leur président pour les cinq prochaines années. Malgré un contexte sécuritaire préoccupant, plusieurs régions du pays sont sous le contrôle des bandes armées. La crise sanitaire de coronavirus s'étant ajoutée aux problèmes sécuritaires pour l'acheminement du matériel électoral, des voix préconisent le report du scrutin, d'autant qu'en plus de la présidentielle, les législatives auront également lieu.

Yvette Reine Nzaba

FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

La 16^e édition aura lieu en ligne

L'espace culturel Yaro, organisateur de ce grand rendez-vous international des musiques et des arts, a opté cette année pour ce format réduit en raison de la pandémie du coronavirus qui sévit actuellement dans le monde. La 16^e édition du Festival N'sangu Ndji-Ndji organisée avec le soutien de Music in Africa sera marquée par un concert live en ligne qui réunira, le 28 novembre, trois groupes de la place.

Les groupes BNG Band, Les Bons Bergers et Berléa BILEM presteront en direct sur internet pour 30 minutes chacun. Leurs prestations se dérouleront dans des conditions logistiques et techniques professionnelles afin de leur permettre de présenter leurs dernières créations à un large public. La 16^e édition du Festival N'sangu Ndji-Ndji prévue du 3 au 7 juillet dernier avait été annulée. Mais elle se tiendra finalement

grâce au soutien de Music In Africa, partenaire de l'Espace Yaro. Le Concert live marquant cette édition aura lieu le 28 novembre à 19h00.

Le public aura la possibilité de le suivre gratuitement en ligne sur le lien : <https://www.facebook.com/NsanguNdjiNdjiFestival>. Des rediffusions par groupe auront lieu les 4, 7 et 11 décembre. Une dernière rediffusion du concert global est prévue pour le 14 décembre. Pierre Claver Mabiala, directeur de l'espace Yaro, a précisé que la soirée du concert se déroulera dans le strict respect des mesures barrières contre la covid-19.

L'évènement se poursuivra avec le concept « Concert live en ligne N'sangu Ndji-Ndji 2020 » en 2021, intégré dans les activités de l'Espace culturel Yaro et revisité par le public de différentes façons (publications internet, concerts lives, projections sur grands écrans et sur les médias locaux...). Ce qui permettra une bonne visibilité des groupes retenus et du partenaire Music In Africa qui est un portail web d'informations et d'échange

dédié au secteur de la musique. Ledit portail répond au besoin d'informations fiables et de mise en réseau entre les professionnels de la musique en Afrique. Il vise également à contribuer à une meilleure collaboration entre les artistes au niveau international, ainsi qu'à accroître la sensibilisation aux scènes musicales africaines.

Notons que le Festival N'sangu Ndji-Ndji, le plus grand projet de l'Espace culturel Yaro, est un événement annuel qui vise à renforcer et à soutenir la diversité culturelle, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et le dialogue des cultures à travers la musique et les arts, dans la ville cosmopolite de Pointe-Noire. Ce Festival accueille des artistes et des professionnels de la culture, des arts et de la musique de divers horizons. Plusieurs activités sont organisées dans ce cadre (concerts, spectacles, ateliers, formations, show-cases, animations, actions culturelles et autres).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



FÉCOKYOKA

Le nouveau bureau exécutif dévoile ses ambitions

Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de kyokushin karaté turku (Fécokyoka) ont été élus, le 21 novembre à Brazzaville, au terme d'une assemblée générale électorale.



Une vue des membres du bureau Adiac

Pour les quatre prochaines années, le kyokushin congolais sera dirigé par un bureau exécutif d'une dizaine des membres, composé essentiellement des férus de la discipline. En présence des cadres du ministère des Sports et de l'Éducation physique ainsi que le Comité national olympique et sportif congolais, ils ont été votés, sans peine, par les délégués des clubs et responsables des ligues.

Cette nouvelle équipe de la Fécokyoka souhaite améliorer les conditions de travail des athlètes, boostant les ligues tout en se focalisant dans la formation des différents acteurs.

« C'est avec une grande émotion

que je prends la parole devant vous, car la tâche est immense et la responsabilité de tous est engagée. Nous devons donc travailler dans la solidarité, afin de donner une nouvelle image à notre chère fédération. Nous devons faire du kyokushin non seulement un sport populaire, mais aussi olympique, car nous devons être parmi les meilleures fédérations d'Afrique », a déclaré Paul Mahoungou, président de la Fécokyoka.

Aussi devra-t-il, en effet, compter sur l'accompagnement des autres membres du bureau exécutif de la Fécokyoka, en vue de relever les défis que rencontre ce sport

en République du Congo. Outre le président de la fédération, les participants à l'assemblée ont également voté pour Mokongui Masseke, Isidore Lenga et Raphael Kiamba pour les postes de 1er, 2e et 3e vice-présidents.

Mangatali Boketa évoluera dans ce nouveau bureau comme secrétaire général, tandis que Mouanda Loutala et André Dzango assumeront, quant à eux, les fonctions de secrétaire général-adjoint et trésorier général. Les maîtres Mokoko, Bandinga et Biyouidi en sont les membres. Le commissariat aux comptes sera géré par Armel Ekengo et Michel Ebiba.

Rude Ngoma

SPORT DU TRAVAIL

Alain Romuald Atipot élevé à la présidence de la fédération

Elu le 21 novembre président de la Fédération congolaise du sport de travail, Alain Romuald Atipot entend relever le défi d'augmenter le nombre d'équipes à Brazzaville qui, selon lui, a chuté de manière vertigineuse.

Alain Romuald Atipot est sorti victorieux lors de l'élection qui l'a opposé à Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la Ligue de Brazzaville. Le nouveau président a du pain sur la planche puisqu'il a promis assurer la continuité du travail de Robert Jean Raphaël Massamba-Débat, l'ancien président de la FCST décédé le mois dernier. Il compte accompagner les entreprises à la pratique du sport pour ainsi donner la réponse à la disparition des fichiers des équipes au niveau de Brazzaville. « Le nombre des équipes est en chute d'une manière vertigineuse. Cela nous interpelle à fixer des objectifs précis. Nous devons susciter l'adhésion de tous par une démarche participative », a-t-il commenté.

L'ancien premier vice-président de la FCST a, dans sa vision de procéder à la co-construction des projets avec les entreprises pour exciter celles-ci aux activités sportives, souhaité trouver les ambassadeurs dans les administrations pour fédérer plusieurs clubs. Il s'est engagé à organiser des tournois et compétitions pour un bon rassemblement des collectes de fonds tout en encourageant



geant les travailleurs à pratiquer fréquemment des sports individuels comme la marche, le vélo, et le parcours de santé « surtout en ce moment de la maladie », a-t-il appuyé.

Le nouveau président a décidé de structurer les organes dirigeants de la FCST, notamment le Conseil fédéral, puis d'assurer la continuité de la mise en place des ligues dans tous les départements

pour une meilleure représentativité nationale. Sur la base d'une étude faite dans les entreprises, démontrant une moyenne d'âge de 35 ans au sein des administrations, Alain Romuald Atipot souhaite organiser des compétitions par catégories d'âge et par secteur d'activités pour « ne pas décourager les plus âgés et stimuler les réseautages d'affaires entre les entreprises », a-t-il indiqué, tout en promettant de contribuer au projet de loi protégeant l'athlète au milieu de l'entreprise.

Dans le nouveau bureau élu, Gael Rock Goma Foutou, Prosper Okouenène et Félicité Dorothée Gamba assument respectivement les fonctions du premier, deuxième et troisième vice-présidents. Aloyse Dississa a été confirmé au poste de secrétaire général. Tarys Fernande Locko Makelazala est la trésorière générale avec pour adjointe Ella Bongo Banzouzi. Ralick Arnold Mazaba, Freddy Innocent Nzila et Claver Ngoko Bobanga sont les membres alors qu'Anicet Mapangou, Patrice Goma Mbo, sont les commissaires aux comptes.

James Golden Eloué

JUDO

Me Francis Ata au chevet des clubs de Talangai

Le président de l'association sportive «Tosa Obika» et candidat à la présidence de la Fédération congolaise de Judo et disciplines associées (Fecojuda), Francis Ata, a échangé, le 22 novembre, avec les clubs du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, avant de les doter en équipements de travail.



Me Francis Ata remettant un échantillon des kimonos à un responsable de club/Adiac

Après plusieurs localités de l'intérieur du pays, ce sont les clubs de Brazzaville, particulièrement ceux du sixième arrondissement de Brazzaville, qui ont reçu des kimonos, ceintures et autres équipements de travail. Il s'agit du Judo club A. A Neto; Momekano et celui de Mpila.

Me Francis Ata a demandé aux dirigeants des clubs bénéficiaires de prendre soin de ces kimonos et ceintures.

Pour lui, ce geste s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa politique de redynamisation et de vulgarisation du judo, puisque les clubs du Pool, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette-Ouest et de la Cuvette ont déjà bénéficié des kits de travail. Il a, par ailleurs, signifié que cette donation ne concerne pas seulement les clubs inscrits ou retenus dans le corps électoral, mais tous les centres de formation de judo installés sur l'étendue de la République du Congo.

Ces bénéficiaires ont promis d'améliorer les performances des athlètes, grâce aux nouveaux équipements. Ils ont également demandé à leurs collègues de soutenir Me Francis.

« Je suis très content d'avoir reçu ces kits de sport. Depuis que j'ai commencé à pratiquer le judo, je n'ai jamais reçu un tel don. Je demande aux judokas de voter pour le président Francis Ata, afin de poursuivre le changement du judo congolais car nous avons beaucoup peiné à cause de la crise qui a paralysé la fédération. Me Ata est le Moïse de notre art martial », a indiqué Me Rémy Moranga, responsable du club A A Neto.

Notons que les assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales pour le compte de l'olympiade 2021-2024 ont commencé, le 16 novembre et prendront fin le 19 décembre prochain. Selon certaines sources, celle du judo qui n'est pas officiellement programmée se tiendra le 27 novembre.

R.Ng.

GYMNASTIQUE

Frédéric Yeka, nouveau président de la fédération nationale

Le successeur de François Bakana, décédé le 5 février, a promis multiplier les stratégies pour améliorer les performances des gymnastes congolais.

Frédéric Yeka a insisté sur cet aspect, le 21 novembre, lors de la présentation de son programme de développement sportif. Pendant les quatre ans, le nouveau président s'est fixé entre autres objectifs d'améliorer la prestation de la gymnastique congolaise par l'organisation des compétitions en tenant compte des groupes d'âges.

Il entend créer les possibilités de formation pour les présidents, secrétaires généraux de chaque ligue départementale mais aussi celle des encadreurs et des athlètes. Œuvrer à l'acquisition du matériel dans les départements fait également partie des défis à relever tout comme des initiatives visant à promouvoir la pratique de la gymnastique de masse afin d'intéresser la population à ce sport. Frédéric Yeka compte aussi dynamiser les relations avec le ministère des Sports et de l'Éducation physique.

Il va relever le défi avec les personnes qui connaissent bien la maison. Gabriel Ngouba, Guy Patrice Okemba et Gilbert Akiridzo ont été respectivement élus premier, deuxième et troisième vice-présidents. Serge Wilfrid Mboouma garde son poste de secrétaire général avec pour adjoint Ghislain Aymard Moukoubi Mabika. Elisabeth Nkoula et Victoire Bouyiza s'occupent des finances en leur qualité de trésorière et trésorière générale adjointe. David Mabassa et Aimée Clotilde Lousamba sont les membres alors que Daniel Barret Nguembo Mpassi est le commissaire aux comptes.

J.G.E. et Nurian Lelestre Etonga (stagiaire)

